



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

**Au personnel de l'Etat
et des secteurs
subventionnés**

CPEG, PV2020, défendons nos retraites

Les fronts et les causes sont multiples (situation de la CPEG d'une part et PV2020 d'autre part), mais les effets sont les mêmes : élévation de l'âge de la retraite et dégradation des rentes. Si l'ensemble des salarié-e-s sont concerné-e-s, ce sont les femmes qui seront les plus touchées par la tempête qui se lève sur nos retraites. Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte des femmes, nous offre l'occasion de nous mobiliser ensemble contre ces attaques.

Nos retraites sont menacées. La baisse du taux technique décidée à l'automne dernier par la chambre suisse des actuaires contraint la CPEG à devoir envisager de très importantes dégradations des prestations de retraite, dont le relèvement de l'âge-pivot à 65 ans, y compris pour les femmes. Parallèlement, les Chambres fédérales s'appêtent également à relever l'âge de la retraite des femmes et à démolir les retraites de toutes et tous avec le plan « Prévoyance Vieillesse 2020 ». Ces dégradations ne sont pas inéluctables, à condition de se mobiliser contre elles. Le 8 mars prochain nous en donne l'occasion.

CPEG : retraites gravement menacées

Suite à la baisse du taux technique servant à calculer les rendements futurs de la caisse, le comité de la CPEG a annoncé le relèvement de l'âge-pivot à 65 ans (y compris pour les femmes) et 62 ans pour les métiers à pénibilité physique. Si l'Etat ne met pas très rapidement la main à la poche pour assurer le financement de la caisse, d'autres détériorations des rentes (jusqu'à 20% de moins !) suivront.

Le relèvement de l'âge-pivot d'une année détériore les conditions de retraites de toutes et tous. Mais elle impose de surcroît une réduction de rente discriminatoire à l'égard des femmes qui souhaiteraient partir à l'âge AVS de 64 ans (voir au verso). Certes, la droite du Parlement fédéral, avec la complicité du PS, s'appête à relever l'âge AVS des femmes à 65 ans, mais cette bataille-là est encore loin d'être gagnée pour elle...

NON au plan « Prévoyance Vieillesse 2020 »

Alors que les femmes gagnent en moyenne encore 18,9% de moins que les hommes, les Chambres fédérales s'appêtent à relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans.

Mais ce n'est pas tout : alors que le système du 2^e pilier a démontré depuis longtemps qu'il est uniquement capable d'engloutir des milliards de cotisations sans garantir le maintien des rentes, le PV2020 prévoit... d'augmenter (encore) les cotisations LPP et des baisser (encore) les rentes. *Last but not least*, la droite veut introduire dans le PV2020 un mécanisme d'augmentation automatique de l'âge de la retraite à 67 ans pour toutes et tous.

Avec ou sans l'éventuelle augmentation de 70 frs de la rente AVS, cette réforme n'est pas acceptable et il faut se préparer au référendum.

- **Pour défendre nos retraites**
- **Contre la retraite à 65 ans pour les femmes**

Mobilisons-nous le 8 mars 2017

**7h-8h30 : distribution du journal spécial
retraites à Bel-Air et à la gare**

**12h-17h : stands des associations et
syndicats à Bel-Air**

**17h30 : rassemblement à
la zone piétonne du Mont-
Blanc**